

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

Etaient Présents : Jean-Luc FACHE, Jean-Jacques CUVELIER, Bernard HAVET, Jean-Pierre LAMOITTE, Stéphane VERCRUYSSSE, Dominique HAMEK, Annie ROGER, Anne-Laure MASSIET, François VERMERSCH, Régis WULLENS, Anne-Lise DEVULDER, Lucien LAUWERIER, Franck VANDENKERCKHOVE, Geoffrey BACZYNSKI, Serge LACONTE.

1 - SUITES DE LA REUNION DU 16 AVRIL 2014

- Demande de Monsieur BECQUET : Prix de vente du terrain fixé à 200 € - Frais de notaire estimés à 1 000€. Compte-tenu du montant élevé des frais de notaire, Monsieur BECQUET ne souhaite donc pas acheter mais louer. Le Conseil Municipal fixe le montant de la location à 22 € par an. (Somme identique demandée pour les jardins de la Résidence Le Village).
- Réclamation de M. DEFRANCQ : Concernant la gêne occasionnée par les chiens : les gendarmes ont souhaité que M. ou Mme DEFRANCQ aillent eux-mêmes en gendarmerie. Monsieur le Maire donne lecture du courrier qu'il a adressé au riverain. Ce Monsieur a bougé ses voitures. Il peut arriver quand même que les véhicules soient garés devant chez lui pour peu de temps. Problème de stationnement gênant (en général) : un rappel de la réglementation sera fait dans un communiqué.
- BAFA en vue de la réforme des rythmes scolaires : 1ère partie faite - Approfondissement en Août

2 - COURRIERS DIVERS

- Suite à des plaintes de voisins Monsieur le Maire donne lecture du courrier qu'il a adressé à une famille habitant sur la place ainsi qu'aux propriétaires et aux gendarmes.
- Gaëlle DUMONT demande le remboursement des frais payés pour le centre aéré de son fils pour cause de déménagement à STAPLE. A l'unanimité, le Conseil décide de ne pas rembourser. Il considère que cela n'est pas une excuse suffisante.
- L'association les Jardins du cygne propose l'implantation de panneaux signalétiques : que représente la Peene Becque pour vous? 1 panneau pont piéton derrière la Mairie et 1 RD 933. Le Conseil Municipal accepte cette demande.
- Affaire BERNARD : Lecture d'un courrier de Maître ZIMMERMANN. Co responsabilité COMMUNE de BAVINCHOVE, M. BAUDENS et M. DEGRAEVE. Témoignages obtenus (3) vont servir pour la défense de la Commune.
- Courrier de Monsieur GUIOT : Poète. Lecture d'une lettre ouverte qu'il nous adresse concernant des problèmes de pollution chez lui. Réglementation des pulvérisations. Problèmes de traitements avec des produits chimiques. Le Conseil Municipal fait remarquer qu'il s'agit souvent du traitement des pommes de terre.
- Monsieur SAMSOEN : Lecture du courrier de cette personne ainsi que du courrier de réponse. Lors de la réunion de fin chantier (état des lieux), il a été dit que le hersage des terres devait être fait par Régis WULLENS (ce dernier ne le savait pas) au plus tard fin avril 2014. Jean- Jacques CUVELIER dit que M. SAMSOEN a signé une convention d'occupation avec NOREADE. En compensation le terrain devait être arrangé. Jean-Pierre LAMOITTE demande une copie de la convention entre NOREADE et autres. Régis WULLENS et Jean-Jacques CUVELIER vont régler le problème.
- Lecture d'un courrier de Mme HENNEBIL nous avisant de la décision du tribunal concernant l'affaire privée entre Messieurs VANCAPPEL et DELESCLUSES. Serge LACONTE demande si ce chemin ne peut pas devenir communal. C'est un chemin privé. Ce chemin aurait pu devenir communal s'il y avait eu un lotissement : rétrocession de voirie.
- Lecture d'un courrier de Monsieur PAKO : Danger de la cheminée due à son mauvais état. Devis approximatif 2 000 €. Demande d'autres devis.

3 - ASSOCIATIONS

- Remerciements et Bilans : AAE, Fondation du Patrimoine, Croix Rouge Française, TUPITA, Sté des chasseurs, 4 jours de DUNKERQUE, Amicale donneurs de sang bénévoles, TIBOLO, Centre International Albert Roussel,
- Invitation Fondation Abbé Lemire : Visite de 1 h 30 environ
- CLIC : demande de subvention : NON

4 - SOUTIEN A LA REGION CONTRE LA SNCF

Le Conseil Municipal adopte la motion pour la défense du transport ferroviaire dans le Nord-Pas de Calais.

5 - DEMANDE D'AFFILIATION VOLONTAIRE AU CDG

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'affiliation du Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transport au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord.

6 - CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Suite à un courrier de la Direction Générale des Finances nous rappelant l'article 1650-1 du code général des impôts stipulant que 2 des commissaires (un titulaire et un suppléant) doivent impérativement être domiciliés en dehors de la Commune et être inscrits à l'un des rôles des impôts directs de la commune, le Conseil Municipal propose les personnes suivantes : Mme Marie ADOU et Mme Brigitte PATTYN.

7 – LUTTE CONTRE LE RAT MUSQUE

M. Patrick DEHONDT est désigné délégué communal

8 - RTE

Un hélicoptère survolera le village en septembre (Semaine 38 et 39) à l'occasion de travaux sur la ligne HAZEBROUCK/HOLQUE

Réunion d'information jeudi 26 juin à 9 heures à NOORDPEENE.

9 - MOTION POUR L'IRM A L'HOPITAL D'HAZEBROUCK

Le Conseil Municipal adopte la motion de soutien pour un IRM au centre hospitalier d'Hazebrouck.

10 - MODIFICATION DU PLU

Aux 3 rois, Maison à vendre (ancienne ferme WILS). Une partie (habitation) est en zone U et l'autre (bâtiments annexes) est en zone NC. Des acquéreurs potentiels auraient besoin que tout soit en zone U.

Le Conseil Municipal décide de demander à la CCFI (désormais compétente) une modification en révision simplifiée du PLU.

11 - CENTRES AERES : PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE ZUYTPEENE

Désormais la Commune de ZUYTPEENE participe aux frais d'inscription aux Centres Aérés de Printemps **et** d'Eté -

Le Conseil Municipal remboursera donc la participation pour le centre aéré d'avril à une famille de Zuytpeene, soit la somme de 25 €.

12 - BANQUET DES AINES

Il aura lieu comme habituellement le 2ème dimanche d'octobre.

Mmes Annie ROGER et Dominique HAMEK s'occupent du menu avec M. Bernard HAVET

13 - SALLE POLYVALENTE

- Remboursement de la somme de 122,70 € par le Comité des Fêtes suite à la location du 11 avril 2014.

- Problème de fermeture des baies vitrées : à réparer

- Voir pour rideaux ou stores à la salle

14 - PROJET MEDIATHEQUE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE

Détail des subventions obtenues

- Valérie LETARD : demande doit être faite pour le 30 septembre 2014

- CAF

- Conseil Général : gel d'une année au moins

15 - LOTISSEMENT DU VIVIER

Entretien de terrain : reste un arbre à enlever

16 – DEGRADATIONS A LA SALLE DES FETES

La plainte déposée en novembre 2013 est classée sans suite.

17 - ITINERAIRES RANDONNEES

Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour l'inscription de chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Petites Randonnées.

18 - CATHELAIN : PEINTURE PASSAGE PIETONS

La Société CATHELAIN demande la confirmation de la mise en peintures des 2 passages piétons devant chez elle. Monsieur Le Maire de Oxelaere met à disposition son personnel communal. 3 conseillers se proposent de les tracer (Stéphane VERCRUYSSSE, Serge LACONTE et Franck VANDENKERCKHOVE). Jean-Jacques CUVELIER met en évidence les problèmes liés à la sécurité. Des arrêtés municipaux seront pris dans ce sens.

19 - RECLAMATIONS DIVERSES

- Monsieur FLEURY : Sur le parking de la gare : pneus crevés régulièrement par des gravats qui jonchent le sol. Un panneau "Dépôt Interdit" sera installé et M. Stéphane VERCRUYSSSE se rendra sur place afin de voir ce qu'il peut faire.

- M. et Mme DEBREYER se plaignent concernant l'entretien des fossés. Des devis seront demandés.

M. Serge LACONTE et M. Jean-Jacques CUVELIER ont fait le tour du village et considèrent que priorité doit être donnée à la Route de Staple, la Rue Verte et la Rue du Moulin.

Monsieur Serge LACONTE en profite pour donner le détail des coûts de redevance à verser au Département par un particulier qui souhaite fermer un fossé le long d'une route départementale.

- pour un accès à usage privé de largeur < 6m : gratuit

- pour un accès à usage privé de largeur > 6 m et accès supplémentaire 35.00 € + 0.34 € le m²

(Numéro de téléphone de la Subdivision de Wormhout : 03 28 65 61 33).

20 - NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) auront lieu de 15 H 30 à 16 H 30 les lundi mardi et jeudi.

Prix : 1 € de l'heure

L'aide le CAF dure une année, peut-être 2 mais pas plus. + aide de l'état?

Une personne sera embauchée en Contrat Avenir 24 heures par semaine. Coût 35 % pendant 3 ans, possibilité 5 ans (Réduction de 65 %) avec obligation de formation : BAFA

La personne recrutée est inscrite à la mission locale et a fait un contrat CIVIS.

Des activités seront prévues (en cours). Ce ne sera pas une simple garderie

21 - AVANCEMENT DE GRADE DE MME DECROCK

Mme Sandrine DECROCK, ayant été reçu à l'examen professionnel d'Adjoint d'Animation de 1^{ère} classe, et compte tenu de ses nouvelles responsabilités à la prochaine rentrée (nouveaux rythmes scolaires) le Conseil Municipal décide à l'unanimité de lui faire bénéficier de cet avancement de grade à compter du 1^{er} septembre 2014.

22 - INFORMATIQUE A LA BIBLIOTHEQUE ACTUELLE

Le devis BIBLIX est retenu : 3 000 €

Jean-Pierre LAMOITTE présente le logiciel qui est évolutif (connectable par la suite dans le cadre de la médiathèque) et compatible avec la bibliothèque départementale

23 - TARIFS CANTINE ET GARDERIE

Nouveaux tarifs au 1er Août 2014

Cantine : Enfant Bavinchovois : 3 €

 Enfant non Bavinchovois : 3,10 €

Garderie : sans changement **pour la vacation**

Détail des horaires de garderie

Lundi, mardi et jeudi 7 h 30 à 8 h 30 et 16 h 30 à 18 h

Mercredi 7 h 30 à 10 h

Vendredi 7 h 30 à 8 h 30 et de 15 h 30 à 18 h

Rappel des tarifs :

- QF < 500 1.95 €

- 501 < QF < 600 2.05 €

- 601 < QF < 700 2.15 €

- 701 < QF 2.25 €

- Non Bavinchovois 2.35 €

24 – PERCHES A PANIERS

Le Conseil Municipal accepte la proposition de l'assureur, soit 150 €.

25 – FERMETURE DE FOSSE

Le Conseil Municipal juge que ces travaux de fermeture de fossé devant chez M. DEBOUDT ne sont pas de sa compétence puisqu'il s'agit d'une voirie départementale. D'autre part cette décision ayant été prise par l'ancienne municipalité, il est décidé de ne pas revenir sur cette décision mais à l'avenir plus aucuns travaux de ce genre ne seront exécutés par la Commune. Le Conseil Municipal autorise donc Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil Général et le charge également de prévenir M. et Mme DEBOUDT du coût de la redevance annuelle qu'ils devront verser au Département.

26 - MODIFICATIONS BUDGETAIRES :

Le Conseil Municipal, considérant ce qui suit :

- Le courrier de la Sous-Préfecture qui rappelle que le montant des **dépenses imprévues** d'investissement ne peut représenter plus de 7,5 % des dépenses réelles d'investissement.
- Le groupe MDO rappelle que la facture de **l'abri bus de la Maison Blanche** n'a jamais été payée : 7 330.28 €
- Devis toiture église en cours (595 € HT: CATRYCKE).
- **Terrain de foot** : Certains buts seront repris par la société MEFRAN COLLECTIVITES qui en plus participe à hauteur de 200.00 € HT au frais de transport : reste à charge communale : 250 € HT

La Ligue de Football a prononcé le classement du terrain au niveau 5 jusqu'à l'échéance du 16 avril 2024. Il faut cependant porter le nombre de pommes de douche à 6 dans chacun des vestiaires joueurs.

La mise aux normes de l'éclairage du terrain est une condition sine qua non pour toucher la subvention FAFA. Nous attendons le rapport.

Reste à installer la main courante.

Les travaux de remise en état du milieu du terrain sont faits et payés (6 906.24 € TTC) sur le compte 61523 du Budget (voies et réseaux).

- **Taxe Locale d'Équipement** prévue : 7 000 € - déjà reçue : 12 491.66 €

décide de modifier le budget comme suit :

C/020	- 10 730 €	Dépenses imprévues
C/10223	+ 4 833.00 €	Taxe locale d'Équipement
C/2138	+ 8 232.00 €	Aménagement vestiaire foot
C/2138	+ 7 331.00 €	Abri bus Maison Blanche

27 - ABONNEMENT VOIX DU NORD

Le journal La Voix du Nord propose plusieurs formules d'abonnement. Le Conseil ne donne pas suite à cette demande car il n'en voit pas la nécessité.

28 - QUESTIONS DIVERSES

- Bernard HAVET : Faire évacuer l'épave de voiture sur le parking du terrain foot

- Régis WULLENS : perche qui traîne au terrain de foot. Mairie de EECKE est peut-être intéressée.

- Jean-Pierre LAMOITTE :

➤ SIECF propose d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat et la fourniture de gaz. OK

➤ Réunion commission environnement CCFI : Etude d'un comparatif SMICTOM, SIROM et BAUDELET.

➤ Le bulletin municipal est quasiment prêt. Réunion de la commission prochainement pour le finaliser. Reste à insérer : la kermesse, la photo de couverture et le mot du maire.

- Franck VANDENKERCKHOVE :

➤ Mme VANNOORENBERGHE se plaint des épines du sapin qui volent chez elle. Ce problème sera vu le jour de la commission de travaux.

➤ Demande la possibilité de mettre des bancs sur le parking du terrain de foot. Demande acceptée.

- Jean-Jacques CUVELIER fait le point avec EUROVIA pour les travaux de voirie. Il reste des crédits : voir pour enrobés devant parking du bâtiment communal et terrain de foot près du vestiaire (206 m2).

- Serge LACONTE est allé à la Commission agriculture voirie de la CCFI : concernant les passes de fauches des bas-côtés, il a demandé 3 passes au lieu de 2.

- François VERMERSCH demande quel est l'avenir de la friterie sise Route de Saint-Omer. Actuellement le camion reste là en attendant qu'un nouveau camion arrive. (Même activité sous une autre forme de société).

- Stéphane VERCRUYSSSE fait remarquer que

➤ Les bornes des luminaires sont par terre dans le nouveau lotissement.

➤ Le chemin menant à la gare est fermé

➤ Le panneau STOP manque au bout de la ruelle des écoles près de chez Mme MONNIER. La remise en place est à charge du Conseil Général

Une Commission Travaux est programmée pour le mercredi 02 juillet à 18 heures. Sont notamment prévus les sujets suivants : Programme d'entretien des fossés, cheminée du logement de M. et Mme PAKO, visite chez M. et Mme VANNOORENBERGHE, Visite à l'église, etc...